



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Version du 29 juin 2026

Service étude, statistique et évaluation

**TABLEAU DE BORD SUR L'EMPLOI INTERIMAIRE
en ARA et par département**

Données arrêtées au 1er trimestre 2026

L'emploi intérimaire au 1er trimestre 2026

En cumul entre janvier et mars 2026, on dénombre, en moyenne, environ 93 300 équivalents-emplois à temps plein en Auvergne-Rhône-Alpes (44 % dans les services, 40 % dans l'industrie et 16 % dans la construction). Tous secteurs confondus, le volume d'ETP est en hausse de 1,2 % sur un an (- 1,2 % dans les services, + 4,2 % dans l'industrie, + 0,8 % dans la construction). Si l'on corrige des variations saisonnières, le volume d'ETP recule de 0,2 % sur un trimestre mais augmente de 0,9 % par rapport au 1er trimestre 2025.

Après l'Ile-de-France (environ 110 800 ETP), la région Auvergne-Rhône-Alpes se situe au deuxième rang des régions ayant le plus d'ETP intérimaires. Le volume d'ETP augmente également en Corse, en Occitanie, dans les Pays-de-la-Loire, en Normandie, dans les Hauts-de-France, et en Guyane. Il diminue dans les autres régions.

Si l'on raisonne non plus en termes d'ETP, mais d'emplois intérimaires, la région en dénombre environ 102 520 au 1er trimestre 2026 (-0,5 % sur un trimestre, +1,8 % sur un an). Le taux de recours (rapport des intérimaires à l'emploi salarié, y compris intérim, en fin de trimestre) est de 3,1 % dans la région (-0,1 point sur le trimestre et stable sur un an). Au 1er trimestre 2026, le secteur ayant le plus recours à l'intérim est la construction (8,3%), suivi de l'industrie (7,3%), du tertiaire marchand (2,7%), de l'agriculture (1,2%) et du tertiaire non marchand (0,5%).

L'emploi intérimaire - données trimestrielles

Les données sur l'intérim

Depuis mai 2018, les statistiques de l'emploi intérimaire sont issues exclusivement de la Déclaration sociale nominative (DSN). Cette dernière se substitue ainsi à la source historique, les relevés mensuels de mission d'intérim – RMM – adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire. À partir de cette information, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les données diffusées dans ce fichier sont des données trimestrielles qui fournissent le nombre d'intérimaires en fin de trimestre et le volume de travail en intérim (en équivalent-emplois à temps plein sur le trimestre) ventilés par secteur d'activité de l'établissement utilisateur (où la mission est effectuée) et par région de l'établissement de travail temporaire ou d'établissement utilisateur.

Les sources

De 1995 à avril 2018, les agences de travail temporaire établissaient et adressaient à l'organisme gestionnaire de l'assurance chômage (Unédic puis Pôle emploi) un relevé mensuel de contrat de travail temporaire pour chacune des missions d'intérim réalisées au cours du mois (voir les articles L.1251-46, R.1251-7 et R.1251-8 du code du travail). Cette source historique a été progressivement remplacée par l'information issues des DSN à partir de mai 2016.

Attention : à partir de la publication du T1-2017, les données concernant le nombre d'intérimaires ont été révisées sur le passé dans le cadre de la mise en place de la nouvelle estimation d'emploi. En particulier, le nombre d'intérimaires est désormais comptabilisé sur le champ "France hors Mayotte" (et non France métropolitaine) et l'estimation inclut les CDI intérimaires.

Définitions

Nombre d'intérimaires en fin de trimestre : nombre de personnes dont l'emploi principal est un emploi intérimaire. Cette mesure est établie sur 5 jours ouvrés consécutifs en fin de trimestre. Une personne en intérim est comptabilisée au prorata du nombre de jours passés en mission au cours de ces 5 jours ouvrés (1 pour les 5 jours complets, 0,2 pour un seul jour, etc.). Ce nombre d'intérimaires est ventilé par secteur d'activité utilisateur, par région de l'établissement de travail temporaire (ETT) et par région de l'établissement utilisateur (ETU).

Equivalent-emplois à temps plein sur le trimestre (ETP) : mesure un volume de travail en intérim au cours du trimestre, qui se différencie du nombre d'intérimaires en fin de trimestre. Cette mesure tient compte du nombre de jours travaillés, en corrigeant des jours non ouvrés par période de 7 jours ; une semaine de travail est ainsi considérée comme durant 5 jours. En revanche, elle ne prend pas en compte le volume horaire effectué.

Exemples :

- Une mission qui se déroule du 1er au 5 février 2021 et une autre qui va du 1er au 7 février 2021 sont comptabilisées de la même façon : 5 jours ouvrés, rapportés au nombre de jours ouvrés dans le mois (20), puis pondérés par 1/3 (1 mois sur 3 dans le trimestre), soit 0,08 ETP (5/60).
- Une mission du 1er au 13 février couvrant 10 jours ouvrés (les 2 samedi et le dimanche de la période n'étant pas comptés comme jours travaillés) compte pour 0,17 ETP ($(10/20) \times (1/3)$), où 1/3 représente le poids du mois de février dans le 1er trimestre).
- Une mission du 1er au 28 février compte pour 1/3 d'ETP (20 jours ouvrés sur 20 en février, pondéré par 1/3).
- Une mission du 1er janvier au 15 avril 2021 compte pour 1 ETP au cours du 1er trimestre (21 jours ouvrés sur 21 en janvier 2021, 20 jours ouvrés sur 20 en février 2021 et 23 jours ouvrés sur 23 en mars 2021, chaque mois étant pondéré par 1/3).

Contrats conclus au cours du trimestre : missions débutant au cours du trimestre considéré.

Taux de recours : rapport des intérimaires à l'emploi salarié, y compris intérim, en fin de trimestre.

1- ETP en intérim par régions françaises

Champ : Région de l'établissement utilisateur - données brutes

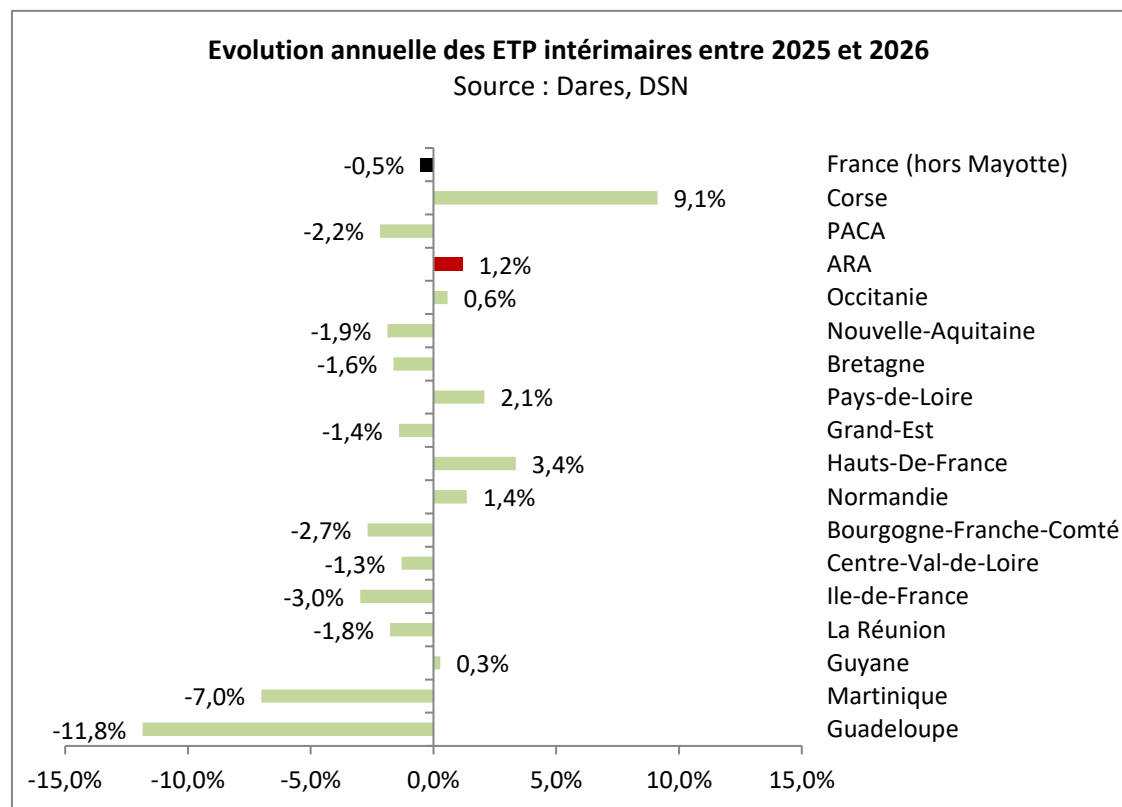
Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN)

Evolution annuelle des ETP d'intérim en cumulé de janvier à mars

Régions		2025	2026	Evol. (en %)
1	Guadeloupe	2 573	2 269	-11,8%
2	Martinique	2 581	2 400	-7,0%
3	Guyane	1 920	1 926	0,3%
4	La Réunion	3 939	3 870	-1,8%
11	Ile-de-France	114 216	110 803	-3,0%
24	Centre-Val-de-Loire	30 294	29 899	-1,3%
27	Bourgogne-Franche-Comté	30 300	29 487	-2,7%
28	Normandie	35 011	35 488	1,4%
32	Hauts-De-France	62 050	64 129	3,4%
44	Grand-Est	54 466	53 699	-1,4%
52	Pays-de-Loire	50 877	51 929	2,1%
53	Bretagne	38 541	37 915	-1,6%
75	Nouvelle-Aquitaine	55 784	54 738	-1,9%
76	Occitanie	47 572	47 847	0,6%
84	ARA	92 215	93 314	1,2%
93	PACA	46 244	45 240	-2,2%
94	Corse	814	888	9,1%
France (hors Mayotte)		669 399	665 841	-0,5%

Evolution annuelle des ETP intérimaires entre 2025 et 2026

Source : Dares, DSN



2- ETP en intérim par secteurs d'activité d'ARA

Champ : Région de l'établissement utilisateur - données brutes

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN)

Evolution annuelle des ETP d'intérim en cumulé de janvier à mars

NAF 38		2025	2026	Evol. en %
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche	211	233	10,5%
BZ	Industries extractives	180	199	10,3%
CA	Fab. de denrées alim., boissons & produits à base de tabac	6 402	6 113	-4,5%
CB	Fab. de textiles, Ind.s de l'habillement, Ind. du cuir et de la chaussure	794	861	8,4%
CC	Travail du bois, Ind.s du papier et imprimerie	1 726	1 732	0,3%
CD	Cokéfaction et raffinage	40	43	7,6%
CE	Ind. chimique	1 500	1 356	-9,6%
CF	Ind. pharmaceutique	1 250	1 189	-4,9%
CG	Fab. de pdts en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres pdts minéraux non métal.	4 619	4 610	-0,2%
CH	Métal. et Fab. de pdts métal. à l'exception des machines et des éqpmts	5 607	6 024	7,4%
CI	Fab. de pdts informatiques, électro.s et optiques	917	978	6,7%
CJ	Fab. d'éqpmts électri.	2 156	2 552	18,4%
CK	Fab. de machines et éqpmts n.c.a.	1 852	2 122	14,6%
CL	Fab. de matériels de transport	3 005	3 837	27,7%
CM	Autres Ind.s manufacturières ; réparation et installation de machines et d'éqpmts	3 211	3 243	1,0%
DZ	Production et distriBZtion d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	613	581	-5,2%
EZ	Production et distriBZtion d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 767	1 678	-5,0%
FZ	Construction	14 562	14 679	0,8%
GZ1	Com. et réparation d'automobiles et de motocycles	682	717	5,3%
GZ2	Com. de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	4 244	4 353	2,6%
GZ3	Com. de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	3 525	3 341	-5,2%
HZ	Transports et entreposage	12 274	12 256	-0,1%
IZ	Hébergement et restauration	1 933	1 873	-3,1%
JA	Edition, audiovisuel et diffusion	33	32	-2,5%
JB	Télécommunications	145	146	0,4%
JC	Activités informatiques et services d'information	181	221	22,6%
KZ	Activités financières et d'assurance	436	421	-3,4%
LZ	Activités immobilières	288	257	-10,8%
MA	Activités jurid., compta., gestion, architecture, ingénierie, contrôle & d'analyses techn.	1 622	1 189	-26,7%
MB	Recherche-développement scientifique	228	224	-1,7%
MC	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	259	227	-12,3%
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	9 940	10 077	1,4%
OZ	Administration publique	430	372	-13,5%
PZ	Enseignement	682	529	-22,3%
QA	Activités pour la santé humaine	948	832	-12,2%
QB	Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	3 259	3 546	8,8%
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	256	291	13,5%
STU	Autres activités de services	439	379	-13,7%
Tous secteurs		92 215	93 314	1,2%

3- ETP en intérim par départements d'ARA

Champ : Région de l'établissement utilisateur - données brutes

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN)

Evolution du nombre moyen d'ETP en interim en cumulé entre janvier et mars

Insee	Départements	2025	2026	Evolution (en %)
01	Ain	9 573	9 799	2,4%
03	Allier	3 118	3 314	6,3%
07	Ardèche	2 951	3 337	13,1%
15	Cantal	708	847	19,7%
26	Drôme	6 393	6 276	-1,8%
38	Isère	14 274	15 031	5,3%
42	Loire	7 615	7 366	-3,3%
43	Haute-Loire	2 253	2 331	3,5%
63	Puy-de-Dôme	6 265	6 287	0,4%
69	Rhône	27 280	26 468	-3,0%
73	Savoie	4 535	4 730	4,3%
74	Haute-Savoie	7 249	7 527	3,8%
	ARA	92 215	93 314	1,2%
	France (hors mayotte)	669 399	665 841	-0,5%

4- Recours à l'intérim en Auvergne-Rhône-Alpes au 1er trimestre 2026

par secteur d'activité (données trimestrielles CVS)

Champ : établissement de travail temporaire localisé en Auvergne-Rhône-Alpes

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN)

NAF 17	Libellé A17	Emploi salarié T1 2026 (en milliers)	Emploi intérimaire T1 2026 (en milliers)	Taux de recours à l'intérim T1 2026 (en %)
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche	28,0	0,3	1,2%
	Total Agriculture	28,0	0,3	1,2%
C1	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	80,6	6,7	8,3%
C2DE	Cokéfaction et raffinage. Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	62,9	2,7	4,3%
C3	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	89,6	6,3	7,0%
C4	Fabrication de matériels de transport	29,5	3,9	13,3%
C5	Fabrication d'autres produits industriels	284,0	20,5	7,2%
	Total Industrie	546,6	40,1	7,3%
FZ	Construction	208,6	17,4	8,3%
	Total Construction	208,6	17,4	8,3%
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	421,0	10,3	2,4%
HZ	Transports et entreposage	182,4	14,1	7,7%
IZ	Hébergement et restauration	158,9	1,9	1,2%
JZ	Information et communication	90,0	0,5	0,6%
KZ	Activités financières et d'assurance	86,2	0,5	0,6%
LZ	Activités immobilières	30,8	0,2	0,8%
MN	Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	371,0	11,3	3,1%
RU	Autres activités de services	136,5	0,7	0,5%
	Total Tertiaire marchand	1 476,8	39,6	2,7%
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	999,7	5,1	0,5%
	Total Tertiaire non marchand	999,7	5,1	0,5%
	TOTAL	3 259,7	102,5	3,1%

Evolution du recours à l'intérim en ARA

